

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

OBJET : OPERATION QOTTAGE – AMENAGEMENT DE LA MAISON MEDICALE

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'être accompagner sur des missions de contrôle technique, de coordination SPS et de vérification des installations électriques,

Considérant la proposition établie par la Société SOCOTEC CONSTRUCTION (69416 LYON) pour un montant de 7 140,00 € HT, soit 8 568,00 € TTC,

DECIDE

- Article 1 : La signature d'un bon de commande avec la Société SOCOTEC CONSTRUCTION (69416 LYON) pour un montant de 7 140,00 € HT, soit 8 568,00 € TTC, en vue de l'accompagnement sur des missions de contrôle technique, de coordination SPS et de vérification des installations électriques.
- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 23-05-2024,
Le Maire,
Raymond DURAND



Certifié exécutoire
En Préfecture, le 23/05/2024
Et de la publication, le 23/05/2024